

Image not found or type unknown



compte bancaire après décès de mon pere

Par **chiou**, le **05/03/2013** à **16:07**

Bonjour,

Mon père vient de décédé , il n'avait pas de bien immobilier mais seulement un compte bancaire.Nous sommes 2 enfants mais je n'ai pas vu mon frère depuis 10 ans et je ne sais pas ou il est.Le compte bancaire etant bloqué comment faut il faire pour payer les factures et ensuite recuperer la part qui me revient en sachant qu'il y a environ 9000€.

merci par avance.